



**MEMO / NOTE DE SERVICE**

**Information previously distributed / Information distribuée auparavant**

**TO: Community Services Committee**

**DESTINATAIRE : Comité des services communautaires**

**FROM: Clara Freire  
General Manager, Community and  
Social Services**

**Contact :  
Clara Freire  
General Manager, Community and  
Social Services  
613-580-2424 x 25684  
clara.freire@ottawa.ca**

**EXPÉDITEUR : Clara Freire  
Directrice générale, Services sociaux  
et communautaires**

**Personne-ressource :  
Clara Freire  
Directrice générale  
Services sociaux et communautaires  
613-580-2424 poste 25684  
clara.freire@ottawa.ca**

**DATE : November 14, 2024**

**14 novembre 2024**

**N° DE DOSSIER : ACS2024-CSS-GEN-015**

**SUBJECT: Use of Delegated Authority during 2023 by the Community and Social  
Services Department under Schedule "D" City of Ottawa By-law 2023-067**

**OBJET : Utilisation de la Délégation de Pouvoirs en 2023 par la Direction générale  
des Services sociaux et communautaires en vertu de l'annexe « D » du  
*Règlement 2023-067* de la Ville d'Ottawa**

## OBJET

Nous donnons ci-après, au Comité des services communautaires, de l'information sur les pouvoirs délégués exercés en 2023 par la Direction générale des services sociaux et communautaires.

## CONTEXTE

L'annexe « D » du Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs (*Règlement n° 2023-067*) autorise le directeur général et les chefs des différentes directions à conclure des accords et à mettre en œuvre d'autres actions liées à leur mandat. Le règlement municipal comprend tous les renseignements, dont les titres précis des postes ayant des pouvoirs délégués, ainsi que les limites prescrites par celui-ci. Cette note de service dresse la liste des conventions de services, des accords de contribution et des accords de subventions qui ont été approuvés, modifiés, prorogés ou signés en 2023.

La liste ci-dessous résume les pouvoirs délégués.

- La **directrice générale de la Direction générale des services sociaux et communautaires** est titulaire des pouvoirs délégués permettant de signer les conventions et les accords afin de toucher le financement versé par le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial, ainsi que les conventions de services, les accords de contribution et les accords de subvention.
- Le **Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social**, qui comprend le Financement communautaire, est titulaire des pouvoirs délégués permettant de signer les conventions et les accords se rapportant aux initiatives du Service.
- Les **Services sociaux et d'emploi** sont titulaires des pouvoirs délégués permettant d'approuver, de modifier, de proroger et de signer les conventions et les accords avec le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral, à la condition que ces conventions et accords se rapportent aux services sociaux et d'emploi, en plus d'être habilités à signer les conventions et les accords relatifs à la *Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail*, à la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*, à la *Loi sur les services d'aides familiales et d'infirmières visiteuses* et aux autres initiatives dans les services sociaux et le développement de l'emploi.

- Les **Services des soins de longue durée** sont titulaires des pouvoirs délégués permettant de signer les conventions et les accords se rapportant aux soins de longue durée, dont les accords d'admission des résidents et les accords de responsabilisation.
- Les **Services du logement** sont titulaires des pouvoirs délégués permettant de signer les conventions et les accords financés par la Ville, par le gouvernement provincial ou par le gouvernement fédéral relativement au logement et à l'itinérance.
- Les **Services à l'enfance** sont titulaires des pouvoirs délégués permettant de signer les conventions et les accords se rapportant aux programmes des services de garde d'enfants provinciaux et municipaux.
- Le **service Sécurité et Bien-être dans les collectivités, Politiques et Données analytiques** est titulaire des pouvoirs délégués d'approuver, de modifier, de proroger et de signer les conventions et les accords relatifs à l'élaboration des politiques sociales au sein de la Direction générale des services sociaux et communautaires.

## ANALYSE

Le tableau 1 fait état des pouvoirs exercés en vertu des articles 1, 2 et 3 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 1 : Directrice générale de la Direction générale des services sociaux et communautaires – Conventions et accords signés en 2023 avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial et conventions de services, accords de contribution et accords de subvention.**

Programme	Description	Provision de 2023 (\$)
Accord de fiducie foncière communautaire d'Ottawa	Fonds prévus à l'article 37 pour le quartier 15, pour l'achat du 887, avenue Kirkwood	400 000
Entente de contribution du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario	Mieux grandir	10 000
	<b>TOTAL</b>	<b>410 000</b>

Le tableau 2 fait état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 4 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 2 : Service de l'équité des genres et des races, de l'inclusion, des relations avec les Autochtones et du développement social – Programmes de financement des conventions et des accords de 2023**

Programme	Description	Provision de 2023 (\$)
Fonds pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités	En 2023, 25 organismes communautaires ont signé des accords de financement.	5 262 492,07
Financement communautaire pour la	En 2023, 2 organismes communautaires ont signé des	300 000

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
sensibilisation des jeunes (Plan d'investissement pour le secteur du logement social et l'itinérance)	accords de financement.	
Fonds pour les événements civiques et commémoratifs	En 2023, 46 organismes communautaires ont signé des accords de financement.	60 779,53
Financement communautaire de la viabilité	En 2023, 95 organismes communautaires ont signé des accords de financement.	27 333 056
Financement communautaire d'urgence	En 2023, 10 organismes communautaires ont touché un financement supplémentaire.	69,983
Financement des besoins communautaires émergents	En 2023, 24 organismes communautaires ont touché un financement supplémentaire.	938,039
Financement de projets	En 2023, 22 organismes communautaires ont touché un financement supplémentaire.	505 000
Financement en immobilisations	En 2023, 9 organismes communautaires ont touché un financement supplémentaire.	149,801
	<b>TOTAL</b>	<b>34 619 150,60</b>

Le tableau 3 fait état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 5 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 3 : Services sociaux et d'emploi – Accords signés en 2023 relativement à la Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail, à la Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, ainsi qu'à d'autres initiatives dans les domaines des services sociaux et du développement de l'emploi**

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
Ontario au travail	Entente de paiement de transfert de l'Ontario – Contrat de service 2023	69 107 712
Emploi Ontario	Entente de paiement de transfert de l'Ontario	2 904 818
Ontario au travail – Programme Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents	Trois accords de contribution avec des organismes communautaires.	115 835
Équipe de services mobiles et d'intervention	Huit ententes de services avec des organismes communautaires.	0
Carrefours de services sociaux et d'emploi	Trois ententes de services avec des organismes communautaires.	0
	<b>TOTAL</b>	<b>72 128 365 \$</b>

Le tableau 4 fait état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 6 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 4 : Émission de chèques par la directrice générale dans les cas d'urgence**

Programme	Description	Provision de 2023 (\$)
Ces pouvoirs n'ont pas été exercés en 2023.		
	<b>TOTAL</b>	<b>0 \$</b>

Les tableaux 5a et 5 b font état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 7 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 5a : Services de soins de longue durée – Accords d'admission des résidents en 2023**

Programme	Description	Provision
Résidents et procurations de résidents et de la Ville d'Ottawa – Centre d'accueil Champlain	Accords décrivant les soins offerts et les responsabilités du foyer, ainsi que les responsabilités des résidents, dans le cadre des services et du paiement des frais.	48 accords d'admission des résidents
Résidents et procurations de résidents et de la Ville d'Ottawa – Garry-J.-Armstrong	Accords décrivant les soins offerts et les responsabilités du foyer, ainsi que les responsabilités des résidents, dans le cadre des services et du paiement des frais.	37 accords d'admission des résidents
Résidents et procurations de résidents et de la Ville d'Ottawa – Carleton Lodge	Accords décrivant les soins offerts et les responsabilités du foyer, ainsi que les responsabilités des résidents, dans le cadre des services et du paiement des frais.	60 accords d'admission des résidents

Programme	Description	Provision
Résidents et procurations de résidents et de la Ville d'Ottawa – Peter-D.–Clark	Accords décrivant les soins offerts et les responsabilités du foyer, ainsi que les responsabilités des résidents, dans le cadre des services et du paiement des frais.	71 accords d'admission des résidents

\* Frais imposés par le gouvernement provincial pour les chambres de base ou privées, comme l'indique chaque accord.

**Tableau 5 b : Services de soins de longue durée – Ententes de responsabilisation conclues en 2023 entre Santé Ontario et la Ville d'Ottawa**

Parties des accords	Description	Provision de 2023 (\$)
Santé Ontario et Ville d'Ottawa – ERS-SLD du Centre d'accueil Champlain	Entente sur la responsabilité en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD)	12 227 176,75
Santé Ontario et Ville d'Ottawa – ERS-SLD du Carleton Lodge	ERS-SLD	11 364 047,30
Santé Ontario et Ville d'Ottawa – ERS-SLD du foyer Peter-D.-Clark	ERS-SLD	15 700 673,45
Santé Ontario et Ville d'Ottawa – ERS-SLD du foyer Garry-J.-Armstrong	ERS-SLD	13 233 659,08
Santé Ontario et Ville d'Ottawa	Entente de modification concernant l'entente de responsabilisation sur les services multisectoriels	916 284,98
	<b>TOTAL</b>	<b>53 441 841,56</b>



Le tableau 6 fait état des pouvoirs exercés en vertu des articles 8 et 9 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 6 : Services du logement – Accords de 2023 relatifs au logement**

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
Accords dans le cadre du Programme d'aide au logement	145 nouveaux accords ont été signés en 2023.	715 849
Financement municipal de lutte contre l'itinérance	5 nouveaux accords ont été signés en 2023.	1 060 306
Financement municipal de lutte contre l'itinérance pour les logements communautaires devant subir d'importants travaux	21 nouveaux accords de réparation des logements sociaux ont été signés en 2023.	3 127 147
Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC) pour les réparations des logements communautaires	40 nouveaux accords de réparation des logements sociaux ont été signés en 2023.	13 510 774
Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC) Financement transitoire de fonctionnement 2023 et programme d'investissement 2023 pour le logement communautaire	15 nouveaux accords ont été signés en 2023.	1 009 934

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
Programme Logements pour de bon	3 nouveaux accords ont été signés en 2023.	781 804,25
Logement abordable : Action Ottawa	10 nouveaux accords ont été signés en 2023.	15 542 268
Programme provincial de prévention de l'itinérance	18 nouveaux accords ont été signés en 2023.	17 599 482,38
Accords provinciaux (financement 2023, 2023-2024, 2024-2025)	2 ententes de paiement de transfert avec l'Ontario ont été signées en 2023.	67 603 800
Financement fédéral de Vers un chez-soi (VCS)	11 nouveaux accords ont été signés en 2023.	3 104 610,44
	<b>TOTAL</b>	<b>124 055 974,82</b>

Le tableau 7 fait état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 10 de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*.

**Tableau 7 : Services à l'enfance – Accords de 2023 relatifs aux programmes de services de garde d'enfants**

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
Autres accords de contribution/autres financements	3 entreprises ont reçu du financement d'autres sources en 2023.	270 257,50
Financement pour l'augmentation des salaires	14 fournisseurs ont signé des prolongations de contrats en 2023.	672 006,03

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
Accord de contribution pour financement de services de garde (Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et annexes)	10 fournisseurs ont signé des accords de contribution en 2023.	14 789 069,53
Subvention de fonctionnement générale et subventions pour la garde d'enfants	4 organismes communautaires ont signé des prolongations de contrats en 2023.	291 652,44
Ententes provinciales	Entente de paiement de transfert de la ville d'Ottawa (2023--2027).	323 686 224
	<b>TOTAL</b>	<b>339 709 209,50</b>

Le tableau 8 fait état des pouvoirs exercés en vertu de l'article 11 de l'annexe « D » du Règlement municipal n° 2023-067.

**Tableau 8 : Service Sécurité et Bien-être dans les collectivités, Politiques et Données analytiques – Accords de 2023 relatifs à la sécurité et au bien-être des communautés, aux politiques et aux données analytiques (anciennement Politiques sociales, Recherche et Données analytiques)**

<b>Programme</b>	<b>Description</b>	<b>Provision de 2023 (\$)</b>
CitéStudio	Entente et contrat d'abonnement de CitéStudio avec le réseau mondial CitéStudio et l'Université d'Ottawa.	6 891
	<b>TOTAL</b>	<b>6 891</b>

## **CONCLUSION**

Si vous avez des questions concernant l'exercice des pouvoirs délégués exercés en 2023 au sein de la Direction générale des services sociaux et communautaires en vertu de l'annexe « D » du *Règlement municipal n° 2023-067*, n'hésitez pas à communiquer avec la personne soussignée.

### **Clara Freire**

General Manager / Directrice générale

Community and Social Services / Services sociaux et communautaires

City of Ottawa / Ville d'Ottawa